



Visa pour le net



Je termine l'école

Mon parcours
de chercheur d'emploi

CSEF de Huy-Waremme



Mon parcours de chercheur d'emploi

LE FOREM

NOM

PRENOM

AGE

ETUDES

STAGES

EXPERIENCES
EMPLOI

S'inscrire comme demandeur d'emploi

<http://www.visapourlenet.be/moduel-emploi/s-inscrire-comme-demandeur-d-emploi/>

S'inscrire comme demandeur d'emploi

Comment faire pour s'inscrire comme demandeur d'emploi?

C'est ce que nous allons voir maintenant:

En juin, quand vous sortez de l'école, vous demandez un **document** qui dit ce que vous avez fait comme études. Ensuite, Pour vous inscrire comme « demandeur d'**emploi** », vous devez aller au **FOREM**. Tout le monde est obligé de le faire.



Au **FOREM**, il faut prendre :

- votre **carte d'identité**
- votre **document** de l'école

Vous devez aussi savoir quel métier vous voulez faire ou la **formation** que vous voulez faire.



Le **FOREM** vous donne :

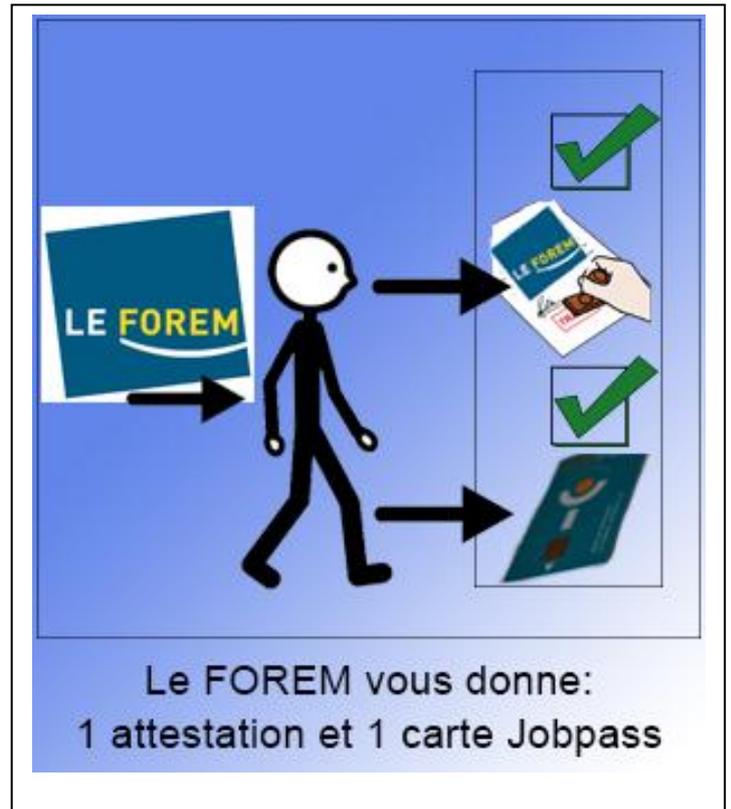
- une **attestation** d'inscription qui dit quand se termine le **stage d'insertion**.

Le stage dure une année.

- une **carte JOBPASS** que vous recevez par la poste. Vous devez la prendre chaque fois que vous allez au FOREM.

Maintenant,

vous pouvez chercher du travail ou une **formation**.



Pendant le stage d'insertion

Le **FOREM** peut vous donner un rendez-vous.

Vous êtes obligé d'y aller.

Une personne vous aidera dans vos recherches.

C'est votre **conseiller référent**.

Il vous dit comment faire pour chercher un **emploi**

et vous décidez avec lui ce que vous faites avant le prochain rendez-vous.

Il vous suit tout au long de votre **parcours**.

Vous devrez donc le voir souvent.

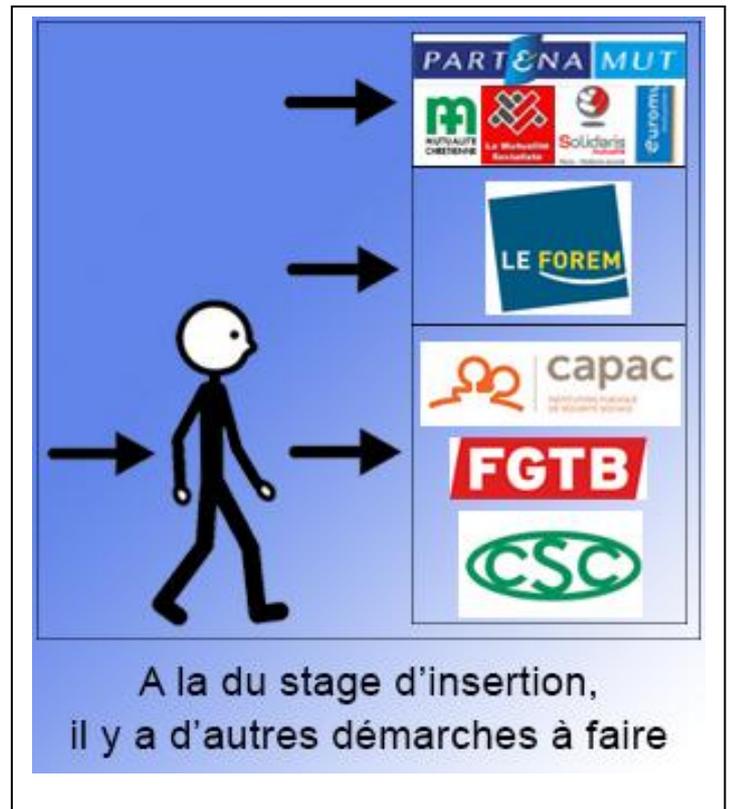


A la fin du stage d'insertion

Vous allez :

- au **FOREM**
- au **syndicat** ou à la **CAPAC**
- à la **mutuelle**

Nous allons maintenant expliquer chacune de ces **démarches**...



Au FOREM

Vous prenez :

- votre **carte d'identité**
- le **document** de l'école

Le **FOREM** vous donne alors une **attestation** d'inscription comme demandeur d'**emploi** que vous donnez au service qui vous paie votre **allocation de chômage**.



Au syndicat ou à la CAPAC

Vous allez dans le service
qui vous paie
votre **allocation de chômage**.

Vous prenez :

- votre **carte d'identité**
- le **document** que le **FOREM**
vous a donné

- le **document** de l'école

On vous donne :

- des cartes bleues
qu'il faut ramener chaque mois
au **syndicat** ou à la **CAPAC**.



A la mutuelle

Ensuite, vous allez à votre mutuelle.

Vous prenez votre **carte d'identité**.

Il n'y a pas besoin de votre carte SIS,
cela n'existe plus.



Maintenant que vous êtes demandeur d'emploi

Vous devez faire une farde et y mettre :

- le papier de l'école
- une copie de votre **diplôme**
- une copie de vos lettres aux **employeurs**
- la preuve de votre inscription comme demandeur d'**emploi**
- la preuve des **formations** que vous suivez
- un **curriculum vitae (CV)**



Le (CV) **curriculum vitae**

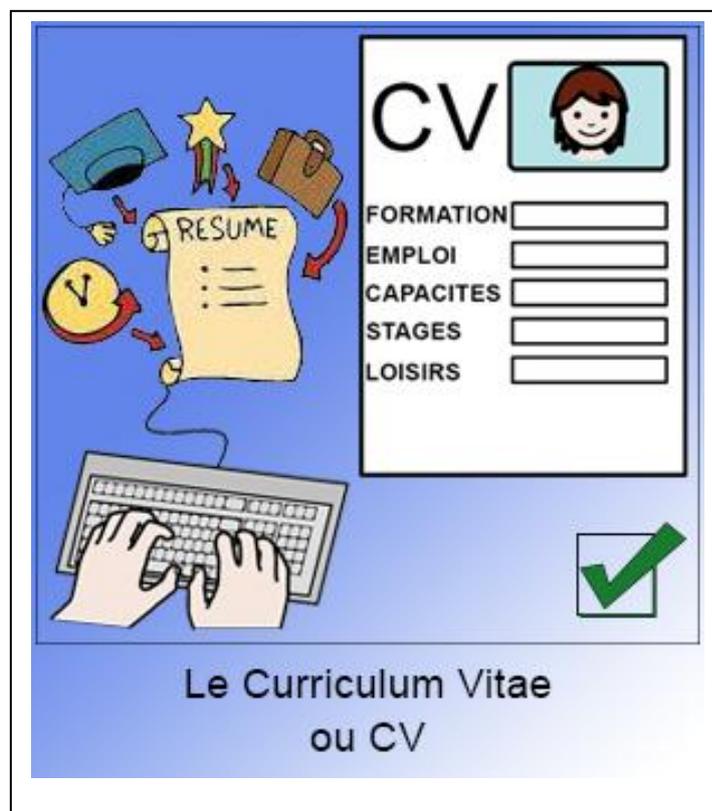
est un outil important.

C'est un papier sur lequel vous devez noter :

- ce que vous avez fait,
- ce que vous **connaissez**,
- ce que vous êtes **capable** de faire.

Vous le donnez aux **employeurs** des endroits où vous voulez travailler.

Votre CV doit donner envie de vous rencontrer.



Il doit être :

- propre et sur un papier blanc
- avec des phrases courtes
- complet
- sans fautes d'orthographe
- **adapté** au travail que vous voulez.

Cela veut dire que vous y mettrez surtout les choses qui peuvent intéresser les **employeurs**.



Dictionnaire : pour bien comprendre

Vous pouvez retrouver ici les explications des mots en couleur dans le texte, pour mieux comprendre.



A

Adapté : On dit que quelque chose est adapté, quand cela est créé spécialement pour être parfaitement ajusté à quelqu'un ou à ses caractéristiques. Par exemple mes lunettes sont adaptées à mon problème de vue.

Allocations de chômage : Les allocations de **chômage** c'est une somme d'argent qui est donnée par l'**état** tous les mois aux chômeurs, pour leur permettre de vivre en attendant qu'ils trouvent du travail.

Attestation : Une attestation, c'est un papier officiel qui précise des choses sur nous. C'est aussi un papier qui précise les avantages auxquels on a droit.

B, C

Carte d'identité : L'identité de quelqu'un c'est ce qui le définit des autres : son nom, son prénom, son âge, le numéro de sa carte d'identité, son adresse, sa personnalité,...

Carte Job Pass : La carte Job pass, est une carte qui est donnée par le **Forem**. Il faut la passer dans la machine à chaque fois que vous allez au Forem ou au Carrefour Emploi Formation. Elle permet de prouver que vous faites bien vos **démarches** de chercheur d'**emploi**.

Capable : Avoir la capacité de faire quelque chose, c'est en être capable, Cela veut dire qu'on sait le faire, qu'on en a les compétences.

Chômage : On dit qu'une personne est au chômage quand elle n'a pas ou plus de travail et que la **sécurité sociale** lui verse de l'argent tous les mois pour pouvoir payer ce qu'elle a besoin en attendant de retrouver du travail.

Citoyen : Être citoyen, c'est le fait d'être reconnu officiellement comme membre d'une ville et d'un pays. Chaque citoyen d'un pays a des droits et des devoirs qui sont définis par les lois de ce pays.

Connaissances/connaitre : Les connaissances c'est tout ce que nous savons, que nous avons appris et retenu depuis notre naissance.

Conseiller référent : Votre conseiller référent, c'est la personne du Forem qui vous dit comment faire pour chercher un **emploi**. Il vous aide et vous décidez avec lui ce

que vous faites avant le prochain rendez-vous. Il vous suit tout au long de votre parcours de chercheur d'emploi. Vous devrez donc le voir souvent.

Cotisation : Une cotisation, c'est une somme d'argent qu'on doit payer à un service, par exemple, à la **mutuelle** ou à son **syndicat**. On peut payer par mois ou par année.

Curriculum vitae (CV) : Le (CV) curriculum vitae est un outil important. C'est un papier sur lequel vous devez noter : ce que vous avez fait, ce que vous connaissez, ce que vous êtes capable de faire. Vous le donner aux **employeurs** des endroits où vous voulez travailler. Votre CV doit donner envie de vous rencontrer.

D

Démarches : les démarches, ce sont des étapes de choses à faire dans l'ordre.

Diplôme : le diplôme, c'est le papier qui prouve que vous avez réussi l'école ou une formation. Il faut le garder, c'est un papier très important.

Document : un document, c'est un papier important.

E

Emploi : L'emploi, c'est un autre mot pour parler de son travail, de sa carrière professionnelle, de sa profession.

Employeur : Un employeur, c'est comme cela qu'on appelle le patron de son travail. C'est celui qui vous a engagé.

Etat : L'Etat c'est l'ensemble des institutions et des services qui permettent de gouverner un pays. L'état c'est tout ce qui concerne l'organisation d'un pays.

F

FOREM : Le Forem est le Service public de l'**emploi** et de la **formation** en Wallonie.

Formation : La formation, c'est suivre des cours ou des leçons qui nous préparent à savoir faire un travail, à savoir exercer une profession, un **emploi**.

G, H, I, J, K, L, M

Mutuelle : La mutuelle, c'est un service de la **sécurité sociale**. Tout le monde paye sa part, on appelle ça sa **cotisation**, et l'ensemble de l'argent ainsi récolté est reversé pour les personnes qui en ont besoin. Par exemple, pour les remboursements des frais médicaux, en cas de maladie, d'hospitalisation, ou pour nos médicaments.

N, O, P

Parcours : un parcours, c'est un peu comme un chemin, c'est une partie de notre vie, des étapes par lesquelles on passe.

Q, R, S

Sécurité sociale : La sécurité sociale, c'est tout ce qui est mis en place par l'**état** pour aider ses **citoyens** qui rencontrent des difficultés dans leur vie sociale, comme la perte d'un **emploi**, une maladie, un handicap,...

Stage d'insertion : quand vous sortez de l'école et que vous vous inscrivez au **Forem** comme demandeur d'**emploi**, pendant un an, vous faites votre stage d'insertion professionnelle. Pendant cette période, vous ne touchez pas d'**allocations de chômage**.

Syndicat : Un syndicat c'est une institution qui se bat pour que les droits des travailleurs soient respectés. On paye une cotisation pour bénéficier des services d'un syndicat.

T, U, V, W, X, Y, Z

Pour voir plus de définitions, rendez-vous sur www.visapourlenet.be.